

# Projet pédagogique



Ville de Foix

ALAE CADIRAC



# Sommaire

Mise à jour : 15/03/2019

<b>I.</b>	<b>Présentation de l'association .....</b>	<b>3</b>
	• Historique.....	3
	• Projet éducatif.....	4
	• Rôles et missions des différents acteurs.....	5
	• Le projet pédagogique.....	8
	• Orientations pédagogiques communes.....	8
	• Budget général.....	10
<b>II.</b>	<b>Présentation de la structure .....</b>	<b>10</b>
	• Situation géographique de la structure.....	10
	• Public accueilli dans la structure, effectifs.....	11
	• Description des locaux utilisés par l'ALAE.....	11
	<b>Présentation de l'équipe pédagogique .....</b>	<b>12</b>
	<b>IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation.....</b>	<b>14</b>
	• Description des différents temps .....	14
<b>4.</b>	<b>Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation.....</b>	<b>14</b>
	• Description des différents temps .....	14
	• Analyse de situation, constats et objectifs fixés .....	17
	• Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions .....	20
	• Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés.....	21

## I. Présentation de l'association

### • Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.

La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

### **A ce jour notre association gère :**

**8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.**

**4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**

**1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Etre vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, inter-générationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est disponible pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs Nelson Mandela à Foix, sur l'accueil de loisirs à St-Paul-de-Jarrat et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

### **Une structure associative bien adaptée**

#### Un conseil d'administration

Composé de 9 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

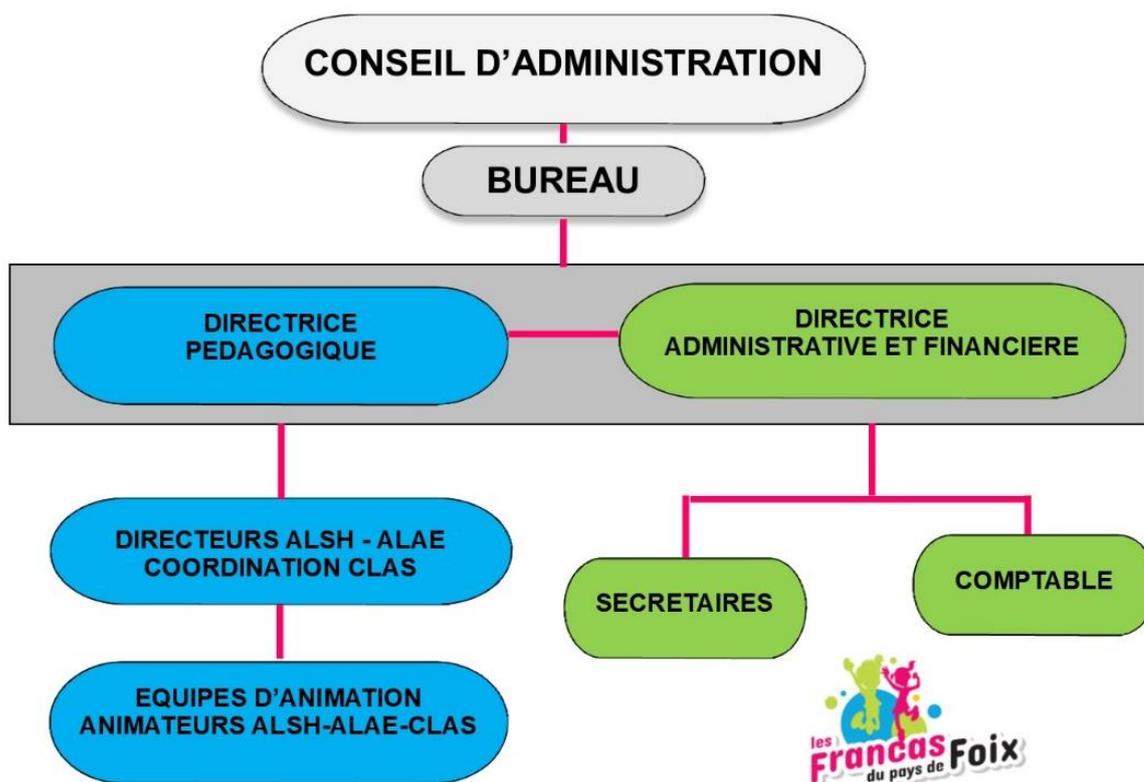
#### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **d'un président et d'une vice-présidente**
- **d'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **d'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

**Des membres associés se composant de représentants de** collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

### **Une équipe professionnelle expérimentée**



Suite à une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.

**Un service administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **d'une directrice administrative et financière, Anne VIVES**, responsable du service administratif et financier.
- **d'une comptable**
- **de trois secrétaires**

**Un service pédagogique** dirigé par une **directrice pédagogique, Pascale BLAZY**, qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- **de directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

#### **Pédagogie :**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - de la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - de la gestion des conflits (adultes, enfants),
  - d'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en terme de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

### **Communication :**

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

### **Formation :**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existant sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

**D'animateurs ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

### **Pédagogie :**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements;

- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière à ce que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

### **Sécurité :**

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que des sorties de l'école;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

### **Communication :**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

### **Formation :**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

### **Administratif :**

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Dans la lignée et la dynamique de la manifestation Graines de Mômes (avril 2017),**

**poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes éco-citoyens afin de protéger notre environnement proche.

➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation à l'organisation du **8<sup>ème</sup> Festival des enfants** (samedi 15 juin 2019). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).

- **Blog des enfants** : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.

- Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :

- le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).
- « Agis pour tes droits » Concours d'expression artistique sur le thème de la convention internationale des droits de l'enfant.

- **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

## **Deux nouvelles orientations pédagogiques cette année :**

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif.

Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles,

en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettrons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix et de Montgailhard et de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes.

Même si nous favorisons déjà les liens avec les familles, notamment...

- en communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures,
- en les conviant à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...),
- en les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...)

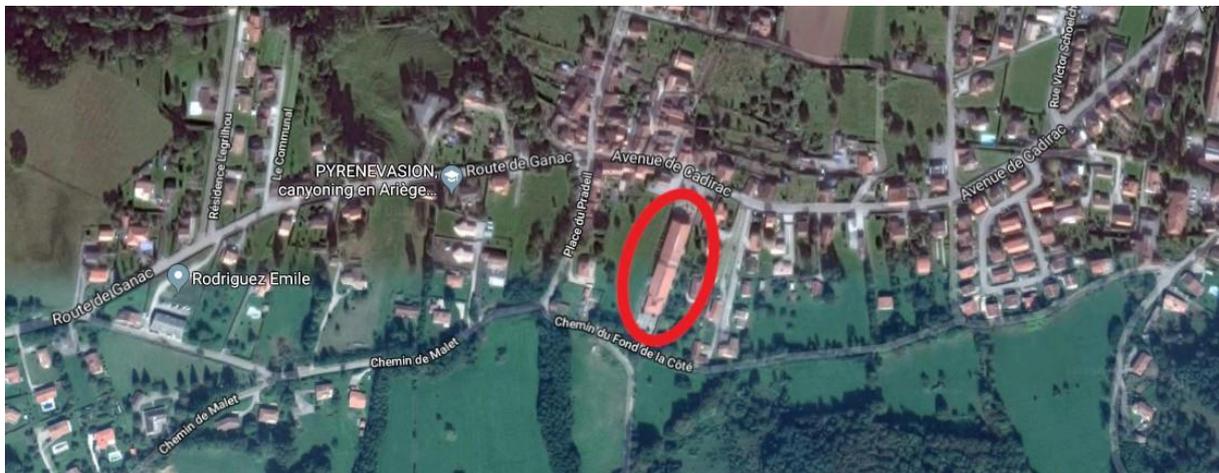
nous souhaitons aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement et les projets de l'association et de chaque accueil de loisirs et d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux structures ALAE. Il est géré par les directeurs.

## II. Présentation de la structure

- **Situation géographique de la structure**



L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) de Cadirac se déroule dans les locaux de l'école du même nom.

Situé dans un quartier en périphérie de la ville de Foix, il bénéficie d'une proximité avec le centre-ville et les zones de campagne. Ce quartier se compose d'un vieux village, de parties construites dans les années 70, de lotissements récents et va voir sa population augmenter par la construction de nouveaux lotissements.

L'ALAE de Cadirac prend place dans l'école la plus récente de la ville de Foix.

Cette école dispose d'une structure bois, de tous les aménagements d'accessibilité et une réflexion a été menée en terme d'énergie. Tous ces éléments rendent cet établissement tout à fait cohérent avec son environnement.

L'ALAE de Cadirac est un service mis en place par la municipalité de FOIX et géré par l'association des Francas du Pays de FOIX. Il fonctionne uniquement en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 13 h 30 et le soir de 15 h 45 à 18 h et peut accueillir jusqu'à 70 enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans.

- **Public accueilli dans la structure, effectifs**

L'école de Cadirac accueille 104 enfants âgés de 3 à 12 ans, de la petite section de maternelle au CM2. Ils vivent pour la plupart dans le quartier ou dans les communes avoisinantes.

Les enfants sont répartis en quatre classes comme suit :

- ✓ PS/MS : 26 enfants soit 16 enfants en petite section et 10 enfants en moyenne section
- ✓ GS/CP : 28 enfants soit 11 enfants en grande section et 17 enfants en CP
- ✓ CE1/CE2 : 20 enfants soit 9 enfants en CE1 et 11 enfants en CE2
- ✓ CMI/CM2 : 28 enfants soit 12 enfants en CMI et 16 enfants en CM2

### **L'ALAE accueille**

- ✓ Le midi : 25 enfants d'âge maternel et 45 enfants d'âge primaire.
- ✓ Le soir : 18 enfants d'âge maternel et 40 enfants d'âge primaire.

- **Description des locaux utilisés par l'ALAE**

### **MATERNELLE**

- ✓ Une salle d'activités (qui est utilisée également pour la garderie du matin) avec des coins aménagés (dînette, jeux de construction, lecture, jeux de société, activités manuelles...)
  - Cette salle est spacieuse, lumineuse et agréable. Elle est aménagée de sorte à ce qu'elle soit le plus fonctionnelle possible. Cet espace permet aux enfants de jouer en autonomie sous le regard bienveillant des animatrices.
- ✓ Une cour aménagée avec des jeux adaptés aux âges des enfants (balançoires, toboggan...)
- ✓ Un espace préau ouvert se trouve en haut des marches d'escaliers menant au bâtiment scolaire. Cet espace permet de disposer d'un lieu extérieur pour les plus jeunes en cas de mauvais temps. Tout en longueur, il permet aux enfants de participer à de nombreux jeux.

### **ÉLÉMENTAIRE**

- ✓ Une cour avec panneaux de basket, cages de foot et dessins au sol type marelle.
- ✓ Cette cour permet aux élémentaires de faire des grands jeux avec ou sans matériel.
- ✓ Un préau extérieur avec de nombreux piliers créant des délimitations d'espaces.
- ✓ Une petite salle ouverte appelée « terrasse » disponible pour des activités non salissantes, des temps calmes avec un effectif réduit. C'est un espace très lumineux et chaleureux pour les enfants.
- ✓ Un petit jardin d'intérieur est également mis à disposition des enfants qui sont toujours accompagnés d'une animatrice pour leur permettre de travailler la terre, planter et récolter des éléments de la nature.
- ✓ Une salle avec des ordinateurs (BCD) (utilisée par les enseignantes) qui est utilisée pour les activités « rapides » et peu salissantes (jeux de société, lecture, dessin...). Cette salle est en cours d'aménagement par les enseignantes afin de créer un vrai coin lecture agréable et

fonctionnel.

- ✓ Une salle de motricité spacieuse avec des gradins et qui permet d'effectuer des jeux sportifs à l'intérieur (cette salle est située à côté du local sport que l'école nous prête).

Nous disposons en plus d'un espace dans le local réservé aux employés municipaux pour stocker le matériel pédagogique, la pharmacie et le matériel spécifique.

Cette salle sert également à ranger du matériel de l'école et du matériel d'entretien.

L'école est construite tout en longueur avec de nombreux escaliers ce qui implique une surveillance renforcée.

A noter que tous les escaliers sont équipés de monte escaliers pour les personnes à mobilité réduite. Également, un ascenseur installé dans la cour des maternelles permet l'accès à l'intérieur de l'école aux personnes à mobilité réduite.



### **III. Présentation de l'équipe pédagogique**

L'équipe d'animation se compose d'animateurs/rices salarié(e)s de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateur/rices mis(es) à disposition par la Mairie de Foix.

L'équipe se rencontre en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir. Elle échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité 2 fois 1 heure par mois mais 2 fois 2 heures pour le personnel des Francas du pays de Foix. Au cours de ces réunions, les animatrices peuvent échanger, préparer et mettre en place les activités. Il est fait un point sur les projets en cours.

L'équipe dispose d'une documentation pédagogique qui lui permet de mettre en place les différents projets lors des réunions.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
<b>HERVEZ Maxime</b>	Directeur	BAFD DEJEPS DPTR (formation en cours)	Les Francas du pays de Foix	11h30-13h30	15h45-18h00
<b>DELRIEU Sandrine</b>	Animatrice	BAFA	Les Francas du pays de Foix	11h30-13h30	15h45-18h00
<b>FINOT Laura</b>	animatrice		Les Francas du pays de Foix	11h30-13h30	
<b>COTTON Cécile</b>	Animatrice	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30-13h30	
<b>DA SILVA Isabelle</b>	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie de Foix	12h00-13h30	15h45-16h30
<b>FERRANDEZ Corinne</b>	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix		15h45-18h00
<b>NAGA Cécile</b>	Animatrice		Les Francas Pas de Foix	11h30-13h30	15h45-18h00
<b>JAMIA Saadia</b>	Animatrice	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30-13h30	15h45-17h30
<b>IPANAQUE ZUBIZARRETA Sirle</b>	Animatrice	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30-13h30 Mardi et jeudi	
<b>BENAZET Dominique</b>	Animatrice	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30-13h30 Lundi et vendredi	

## IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

- **Description des différents temps**

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h.

Le matin de 7h45 à 8h20 un temps de garderie gratuite assuré par le personnel mairie ainsi que le midi de 11h30 à 12h15.

Depuis le début de l'année, afin de garantir la sécurité, le portail est ouvert durant les créneaux horaires suivants :

- de 15h45 à 16h
- de 17h à 17h20
- de 17h40 à 18h

La directrice (ou la directrice-adjointe) filtre les entrées et les sorties au portail durant ces créneaux horaires.

### MATERNELLE

## 4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

- **Description des différents temps**

### MATERNEL

11h30	Les enseignantes ouvrent la porte. Cécile, Laura et Cécile rentrent dans les classes et récupèrent les enfants inscrit à la cantine. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre au parents dans la cour. Maxime/Sandrine récupère les enfants qui restent à la garderie pour les ramener auprès des animateurs. Pendant ce temps, les animatrices gardent tous les enfants et commencent l'appel. Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants.
11h50	Préparation pour aller à la cantine : Un animateur est positionné aux toilettes, un autre aux lavabos et un autre devant la porte pour réceptionner les enfants. Les enfants passent dans l'ordre aux toilettes, se lavent les mains puis viennent se ranger par deux devant la porte.
12h00	Cantine : on s'installe. 1 table enfants sans animateur (enfants autonomes). Les autres enfants se mettent plus ou moins où ils veulent. Un protocole est en place pour le service des repas et s'appuie sur un règlement élaboré par le responsable de service.

13h00 Repas	A la fin du repas, Isabelle part avec un groupe d'enfants à la sieste. Les autres enfants, avec Cécile et Laura, se lavent les mains, repartent à la salle l'ALAE et font un petit temps calme.
13h20 -13h30	L'enseignante des GS vient récupérer son groupe pour aller en classe. L'enseignante des MS récupère son groupe pour aller en classe. Cécile et Laura dispose de 10 minutes pour faire le lien avec les enseignants au besoin ou faire de la préparation pédagogique ou toutes autres taches en lien avec l'activité !
15h45	Les enseignantes ouvrent la porte. Cécile et Corinne rentrent dans les classes et récupèrent les enfants restant à l'ALAE. L'enseignante sort avec les autres enfants pour les remettre au parents dans la cour. Maxime/Sandrine récupère les enfants qui restent (non récupérés entre 15h45/16h) pour les ramener auprès des animateurs. Pendant ce temps, les animatrices gardent tous les enfants et commencent l'appel. Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants.
16h	Les enfants commencent le goûter. Ils s'installent dans la cour ou à l'intérieur en fonction de la météo. Isabelle, Corine et Cécile adapte une posture d'aide en veillant à faire de ce temps un moment convivial et agréable.
16h20	Après le goûter, les animatrices présentent les activités, les enfants se positionnent et partent en activités jusqu'à 17h.
17h - 17h20	Temps accueil famille. Les animatrices sont plus disponibles pour les familles en restant vigilantes aux enfants. Elles notent également sur les fiches le départ des enfants, elles sont donc vigilantes à la personne qui vient les récupérer. ( cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation, en effet, vu la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaissent en temps réel le nombre d'enfants encore présent)
17h20 - 18h00	Ouverture de l'espace imagination et « jeux libres » (Kapla, Lego, dînette...). L'animateur fini l'activité « projet » avec les enfants qui le veulent
17h40 – 18h	Temps accueil famille. Les animatrices sont plus disponibles pour les familles en restant vigilantes aux enfants. Elles notent également sur les fiches le départ des enfants, elles sont donc vigilantes à la personne qui vient les récupérer. ( cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation, en effet, vu la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaissent en temps réel le nombre d'enfants encore présent)
18h00	Les enfants restant sont amenés au bureau et les parents contactés . Les animatrices échangent avec le directeur au besoin

## ELEMENTAIRE

11h30 - 11h35	<p>Pour la classe CE1/CE2 : Sandrine entre dans la classe et récupère les enfants inscrit à la cantine.</p> <p>Pour la Classe CM1/CM2 : Saadia attend la sortie de l'enseignante, récupère les enfants inscrit à la cantine.</p> <p>Les enseignants descendent faire la sortie dans la cour.</p> <p>Maxime/Sandrine récupère les enfants qui restent à la garderie pour les ramener auprès des animateurs. Pendant ce temps, les animatrices gardent tous les enfants et commencent l'appel.</p> <p>Après l'appel, les animatrices présentent les activités aux enfants.</p>
11h35 – 11h55	<p>Les enfants choisissent les activités sur le planning et se rendent sur le lieu.</p> <p>Maxime revient avec les enfants dont les parents ne sont pas venus les récupérer et les note en garderie.</p> <p>Chaque animateur doit compter le nombre d'enfants présents sur son activité.</p> <p>Maxime fait le tour et vérifie le nombre d'enfants.</p> <p>L'animateur devient référent du groupe d'enfants qu'il a en activités.</p>
11h55	<p>L'animateur organise le rangement si nécessaire et amène son groupe passer au toilettes et se laver les mains.</p> <p>Chaque animateur accompagne son groupe dans le calme à la cantine.</p>
12h00	<p>Les enfants entrent avec leur animateur référent et s'installent à table.</p> <p>Les enfants les plus calmes s'assoient aux tables sans animateur.</p> <p>Repas.</p> <p>Un protocole est en place pour le service des repas et s'appuie sur un règlement élaboré par le responsable de service.</p>
13h00	<p>Fin du repas.</p> <p>Un groupe sort pour faire un temps « calme », un autre va dans la cour.</p> <p>Ce fonctionnement résulte d'un échange avec les enseignants afin d'assurer une cohérence dans la continuité des temps entre nous et ce qui est proposé aux enfants à partir de 13h20.</p>
13h20-13h30	<p>Si besoin, les animateurs peuvent rencontrer l'équipe enseignante pour faire le lien.</p> <p>Autrement temps de préparation pédagogique ou toutes autres taches en lien avec l'activité !</p>
15h45	<p>Maxime, conjointement avec les enseignants, va au portail vérifier que les enfants partent bien avec leurs parents.</p> <p>Les animateurs récupèrent les enfants directement au préau.</p>
15h45 - 16h	<p>Gouter</p> <p>Petit temps libre pour permettre aux enfants de se défouler.</p> <p>Les animateurs s'assurent du bon déroulement en passant de groupe en groupe</p>
16h00 - 17h00	<p>Temps d'activités. Les enfants choisissent sur le tableau des activités</p> <p>Les enfants se répartissent par groupes sur l'activité choisie.</p> <p>L'animateur veille à gérer le temps en proposant des pauses.</p>

17h – 17h20	Temps accueil famille. Les animatrices sont plus disponibles pour les familles en restant vigilantes aux enfants. Elles notent également sur les fiches le départ des enfants, elles sont donc vigilantes à la personne qui vient les récupérer. ( cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation, en effet, vu la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaissent en temps réel le nombre d'enfants encore présent)
17h20 - 18h00	Les enfants présents se réunissent et jouent ensemble à une activité proposée par les autres enfants. Un animateur peut éventuellement proposer une autre activité. Si l'effectif est faible, le groupe peut rejoindre les maternelles.
17h40 – 18h	Temps accueil famille. Les animatrices sont plus disponibles pour les familles en restant vigilantes aux enfants. Elles notent également sur les fiches le départ des enfants, elles sont donc vigilantes à la personne qui vient les récupérer. ( cette mesure entre en vigueur dans le cadre d'une meilleure sécurisation, en effet, vu la configuration des bâtiments, il apparait plus pertinent que ce soit l'animatrice qui connaissent en temps réel le nombre d'enfants encore présent)
18h00	Les enfants restant sont amenés au bureau et les parents contactés. Les animatrices échangent avec le directeur au besoin



- **Analyse de situation, constats et objectifs fixés**

#### Analyse de la structure

L'association des Francas du Pays de Foix gère pour l'ensemble de la commune de FOIX et de MONTGAILHARD les accueils périscolaires. En lien avec ses objectifs éducatifs et valeurs soutenus (cf projet éducatif), dans un souci d'offrir une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire, choix est fait d'orienter ses actions de terrain sur des thématiques communes.

Cette année le choix a été fait de mettre en avant 2 axes :

- La parentalité, ou comment impliquer cet acteur éducatif.
- Le temps méridien, comment se l'approprier pour qu'il corresponde aux enfants.

Ce choix correspond au souhait d'améliorer encore le service auprès des enfants en s'appuyant et travaillant avec de nouveaux acteurs incontournables et autour de moment clé dans la journée de l'enfant.

Le fait de prioriser 2 axes n'interrompt pas le travail autour des autres thématiques et partenariats en place et se construisant au fil des ans. Toutes les actions sont donc transversales et défendent les intérêts des enfants en suivant les valeurs soutenues par l'association.

Analyse liée au public (enfants) :

L'ALAE accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans. Des différences de physique, de culture, d'origines, de schéma familial, ... assez importantes existent chez les enfants accueillis et semblent être plutôt bien acceptées. Ils évoluent dans un environnement adapté et disposent de tout le nécessaire éducatif et pédagogique sur la structure en terme d'équipement et humain.

Cependant, on aperçoit, surtout chez les élémentaires, un manque de savoir vivre en collectivité. Une difficulté à respecter les autres et suivre les consignes, de se conformer à un cadre basique, imposé par la société. Violences physiques et morales, refus délibéré d'écouter et autres sont les réponses des enfants aux différentes situations rencontrées et/ou proposées.

A cela s'ajoute des difficultés à évoluer, à s'approprier les locaux. Les enfants n'ont pas l'habitude de se débrouiller et sont en constante demande d'aide. Tant sur la gestion de leur effets personnels que dans le relationnel ou encore sa place dans la structure. Ils souffrent d'une forme de dépendance à l'adulte qui les empêche d'évoluer, de profiter pleinement, de trouver leur place.

Cette situation est quasi la même depuis plusieurs années.

Pour les enfants d'âge maternel, c'est plutôt le manque tangible d'autonomie et d'adaptation des temps avec la mise en place d'un cadre et de rituels qui les laisse évoluer dans une sorte de flou.

Quelques enfants ont cependant un comportement qui nécessite une attention particulière, qui pourrait correspondre à celle faite chez les élémentaires.

Constat lié à l'analyse du public :

Il paraît important, voire urgent de mettre en place un fonctionnement structurel et humain visant à offrir une meilleure lisibilité à l'enfant, fonctionnement qu'il comprendrait et dans lequel il pourrait évoluer seul. Un travail sur la construction commune, d'A à Z, permettrait, par la valorisation et l'implication de responsabiliser l'enfant.

De la même manière,

Il faudra également rester vigilant sur la nécessité ' offrir un terrain favorable à l'émergence de projet d'enfants, par un aménagement des temps, des lieux par exemple ainsi qu'une proximité et un lien avec l'ensemble des acteurs.

NB : il est bon de rappeler qu'en début d'année scolaire, notamment chez les maternelles, la priorité reste l'autonomie et l'élaboration de règles. Une fois ce cadre posé, l'enfant pourra évoluer dans un cadre propice à la découverte et au jeu, permettant la mise en place d'actions davantage en lien avec nos objectifs.

Analyse liée aux parents :

Présent depuis peu, cette analyse repose sur le premier mois de l'année scolaire ainsi que des échanges avec l'équipe d'animation et l'équipe enseignante.

Les parents sont accessibles et plutôt curieux, intéressés par ce que vivent leur enfant sur les temps ALAE.

Ils sont impliqués dans la vie de l'école notamment par la mise en place de manifestations visant à remplir les caisses de la coopérative scolaire.

A préciser, je ressens une certaine proximité entre les familles. Beaucoup habitent sur les mêmes secteurs voire même lotissement.

Constat liée à l'analyse des parents :

Il paraît pertinent de proposer des situations pendant lesquelles les parents et les équipes pourront se retrouver, pour profiter de leur implication. Le contexte favorable encourage à la mise en place d'actions communes pour fédérer cet acteur incontournables.



- **Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions**

Le tableau ci-dessous développe 2 objectifs éducatifs principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.

Les objectifs ci-dessous ne représentent pas en intégralité le travail réalisé sur l'ALAE. Des notions telles que l'environnement, l'autonomie, la citoyenneté .... sont également au cœur de nos actions et font partie intégrante des valeurs défendues par notre association. Ci-dessous les deux objectifs mis en avant sur l'année :

<b>OBJECTIFS EDUCATIFS</b>	<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<b>ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS</b>
Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.	Permettre à l'enfant d'évoluer de manière autonome dans un cadre prescrit	Mise en place de règles Mise en place de rituels
Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décision et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.	Permettre à l'enfants de s'exprimer pour réaliser ses envies	Ateliers théâtre Aménagement planning Danse Atelier journal

**Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet de l'association : <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>**

- **Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés**

Evaluation des objectifs.

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins. Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

En synthèse le directeur rédige également un bilan qu'il remet à la Directrice pédagogique afin de lui notifier toutes défaillance, point positif ou particularité. Il lui permettra également de valoriser et de rendre compte de nos actions auprès des différentes institutions, de présentation aux membres du bureau ou lors des assemblées générales (ou autre).

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera avant chaque période de vacances pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire. Cette démarche est à l'initiative de la Mairie et de l'association des Francas du Pays de Foix afin de créer un climat propice au travail.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

En cas de doute, de problème dépassant son champ de prérogatives, le Directeur pourra et devra sur le soutien de sa hiérarchie.



OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.	Permettre à l'enfant d'évoluer de manière autonome dans un cadre prescrit	L'enfant connaît le cadre	Tous les enfants participent à la mise en place de règles
			Tous les enfants connaissent le règlement
		L'enfant sait agir sur son environnement	3 aménagements ont été proposés par les enfants
Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décision et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.	Permettre à l'enfants de s'exprimer pour réaliser ses envies	L'enfant sait comment exprimer une idée	3 techniques d'expression ont été vu
			80% des enfants ont participés à un atelier d'expression
		L'enfant peut concrétiser son envie	1/semaine les enfants proposent une activité aux autres
			1 « vrai » projet d'accompagnement a été mis en place.